

# CHANGER L'ÉCOLE, PAS LE CLIMAT

## Transports : pour une reconversion écologique et sociale des déplacements



• Fiche syndicale à destination des personnels •

Mai 2023

SUD éducation porte des revendications pour la justice sociale et climatique dans le secteur de l'Éducation nationale. Zoom sur l'une d'entre elle : Transports : pour une reconversion écologique et sociale des déplacements !

90 % des travailleurs·ses utilisaient leur voiture pour se rendre au travail, en 2017, selon l'Insee. La voiture représente presque un tiers (29%) des émissions de gaz à effet de serre de la France. Avec la hausse du prix des carburants, la voiture est un mode de transport qui est également de plus en plus coûteux pour les agent·es qui subissent les bas-salaires et le gel du point d'indice.

### Mutations bloquées : des déplacements professionnels inutiles

Or, trop souvent, les personnels n'ont souvent pas accès aux transports en commun pour effectuer le trajet de leur domicile à leur lieu de travail dès qu'ils sortent des centres urbains. Avec les suppressions de postes qui continuent à la rentrée 2023 (1 500 nouvelles suppressions annoncées), obtenir une mutation devient toujours plus laborieux voire impossible dans certaines académies ou départements. Les personnels qui sont contraint·es, par un mouvement bloqué faute de postes, de travailler dans des académies éloignées de leurs proches se déplacent davantage les week-end ainsi que pendant les vacances scolaires. La hausse des prix des trains et les fermetures de lignes poussent néanmoins les

personnels à utiliser leur véhicule personnel dans ce type de déplacement.

De plus, toujours en raison du manque de postes, les personnels ont de plus en plus de difficultés à obtenir un poste fixe et peuvent, dans le second degré, passer de longues années en tant que remplaçant·e (TZR). Les personnels TZR sont affectés sur des zones de plus en plus étendues selon les académies et leurs déplacements entre le domicile et le lieu de travail varient d'une année à l'autre selon leurs affectations et il leur est par conséquent impossible de chercher un logement pérenne à côté de leur lieu de travail.

### Il faut développer les transports en commun publics, gratuits et partout, pour les personnels, les élèves et l'ensemble des usager·es !

Chaque déplacement pour se rendre sur le lieu de travail doit devenir possible en transport en commun. Il faut développer les transports en commun sur tout le territoire et en particulier dans les zones périurbaines et rurales que ce soit par la route ou le rail. La gratuité des transports est une revendication que nous devons porter sur nos lieux de travail. À l'heure de la crise écologique et de la nécessaire réduction des déplacements avec un véhicule personnel, il n'est pas acceptable

qu'une région comme l'Île-de-France augmente de 12% le prix de l'abonnement de transports en commun en janvier 2023 : plus de 210 000 agent-es de l'Éducation nationale travaillent dans cette région qui compte 16 universités. Pour que la gratuité des transports en commun atteigne ces objectifs écologistes et sociaux, il faut plus de lignes de transport en commun, accessibles, connectées entre elles, avec plus de fréquences tout au long de la journée, sur plus d'itinéraires, ce qui veut dire rouvrir des lignes fermées et en créer là où c'est nécessaire. Ce qui veut dire aussi les rendre accessibles au plus grand nombre (rampe d'accès, ascenseurs, signalisation auditive, etc.).

La gratuité désigne « un réseau au sein duquel tous les usager-es, sans distinction, bénéficient sans payer des services réguliers de transport public la majorité du temps, sur le périmètre d'une commune, d'une intercommunalité ou du territoire couvert par l'autorité organisatrice de la mobilité », selon la définition de l'Observatoire des villes du transport gratuit.

Plus de 4 millions d'élèves utilisent les transports en commun pour se rendre dans leurs établissements scolaires. 83% des usager-es sont pour la gratuité des transports. La gratuité des transports est effective dans certaines villes. Des villes comme Dunkerque ou Calais proposent des transports totalement gratuits. D'autres villes comme Paris ont choisi une gratuité partielle des transports. Paris propose également la gratuité des transports aux élèves depuis 2021. 376 communes proposent la gratuité totale des transports sur leurs communes. Dans certaines métropoles comme celle de Lyon proposent la gratuité des transports pour les sorties scolaires.

Les premiers résultats des "Bilans Bas-Carbone" dans l'Éducation nationale montrent que les plus grosses émissions de gaz à effet de serre des établissements scolaires qui ne se trouvent pas dans des centres urbains résultent des

déplacements des personnels et des élèves pour se rendre dans leur établissement scolaire.

### **La gratuité des transports est une mesure écologique mais aussi une mesure sociale :**

- Elle réduit les dépenses de transport des travailleurs/ses et des usager-es
- Elle réduit le nombre de véhicules en circulation et la pollution qui en résulte
- Elle réduit les nuisances sonores liées au trafic routier
- Elle assure l'accès aux transports à tous et toutes
- Elle favorise la mobilité de tous et toutes

La gratuité des transports en commun est déjà mise en place dans certaines villes comme Lyon. Cela favorise la réduction des inégalités sociales et territoriales tout en familiarisant personnels et élèves aux transports en commun. Il existe plusieurs lieux comme les musées et les parcs qui sont gratuits mais les budgets des établissements scolaires pour les sorties scolaires sont tellement insuffisants qu'ils ne permettent pas d'effectuer certaines sorties pourtant gratuites. La gratuité des transports en commun rendrait la culture en particulier plus accessible à tous et toutes.

**Pour le droit de circuler librement, pour réduire le coût du transport pour les travailleurs-ses et pour l'ensemble de la population, pour réduire la pollution et participer à la transformation écologique, pour renforcer un vrai service public des transports en commun, mobilisons-nous pour obtenir la gratuité des transports !**

### **Revendications de SUD éducation :**

- la gratuité des transports pour les personnels et les usager-es (élèves comme parents)
- L'aménagement des abords des établissements scolaires pour faire plus de place au vélo et aux piétons.

- Une augmentation à 400 euros immédiatement (comme pour les salarié·es du privé) et à terme le montant du « Forfait mobilités durables » doit être de 500 euros ou plus pour les plus précaires, comme proposé par la Convention citoyenne pour le climat.

- Le développement des transports en commun afin de permettre à tous les personnels de pouvoir se rendre sur leur lieu de travail par ce moyen.

- L'augmentation massive des postes aux concours pour mettre fin au blocage des mobilités (mouvement inter et intra) : faute de postes ouverts dans les établissements proches de leur domicile, les personnels doivent souvent se déplacer davantage pour se rendre sur leur lieu de travail, ou pour retrouver leurs proches pendant les congés.

- Le recrutement massif de titulaires remplaçant·es dans les premier et second degré afin de limiter leurs déplacements.

- L'amélioration des transports collectifs publics la reconversion vers des modes de transport moins polluants et donc le développement de lignes ferroviaires secondaires dans tous les territoires, est une véritable urgence sociale, sanitaire et environnementale.

### **Comment se mobiliser pour des transports en commun gratuits ?**

SUD éducation appelle les personnels à :

- poser la question des transports en commun en Heure d'Information Syndicale et Réunion d'Information Syndicale pour formuler les problèmes qui se posent dans les territoires pour les personnels,
- travailler des revendications avec les parents d'élèves et les élèves,
- porter ces revendications dans les Conseils d'Administration et les Conseils d'école pour

demander aux DASEN et aux Recteurs·trices d'intervenir en ce sens auprès des Collectivités territoriales responsables des transports en commun du territoire,

- porter en Conseil d'Administration et en Conseil d'école la motion ci-dessous

- porter ces revendications directement dans des courriers collectifs et publics adressés aux Collectivités territoriales responsables des transports en commun du territoire.

- se mobiliser et à construire les solidarités pour gagner des transports en commun, gratuits, publics et accessibles à tou·tes, partout !

#### **Motion à présenter en Conseil d'Administration ou en Conseil d'école**

Nous, personnels [et parents d'élèves] du collège/école [nom et Ville], souhaitons interpeller Monsieur/Madame [l'IA-DAASEN/le Recteur/la Rectrice] de [dpt/académie] sur la question des transports en commun dans le cadre des sorties scolaires.

Plusieurs métropoles ont déjà décidé de la gratuité des transports pour les mineur·es. Cette mesure permet de faciliter l'organisation de sortie scolaire. Les sorties organisées dans le cadre scolaire sont un élément déterminant pour donner du sens aux apprentissages. Elles participent à développer la curiosité et l'ouverture culturelle des élèves. Or le paiement des transports en commun représente un coût supplémentaire pour notre école/établissement et une procédure qui s'ajoute à toutes les étapes de préparation de la sortie.

C'est pourquoi nous demandons à Monsieur/Madame [l'IA-DAASEN/le Recteur/la Rectrice] de [dpt/académie] de porter auprès des Collectivités territoriales la gratuité des transports en commun dans le cadre des sorties scolaires.



